

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 juillet 2018**

---

**Séance ordinaire du 3 juillet 2018**

---

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le mardi 3 juillet 2018 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**Moment de réflexion**

À 20 h, le maire demande aux personnes présentes dans la salle de se lever pour un moment de réflexion.

**2018-07-782**

**Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Retrait du point 11.7 9<sup>e</sup> Rang : élargissement de la chaussée

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2018-07-783**

**Procès-verbal de juin 2018**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en juin 2018;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2018, tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2018-07-784**

**Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 3 juillet 2018 totalisant un montant de 45 349,04 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser le paiement des comptes présentés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 juillet 2018**

**Règlement 2018-358-8 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages autorisés des zones Ra-9, Ra-10 et Mic-3**

**Avis de motion**

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu donne un avis de motion selon lequel, lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil adoptera un règlement amendant le règlement de zonage 2006-358 afin de modifier les usages autorisés des zones Ra-9, Ra-10 et Mic-3.

**2018-07-785**

**Règlement 2018-358-8 afin de modifier les usages autorisés des zones Ra-9, Ra-10 et Mic-3: adoption du premier projet**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement de zonage 2006-358;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

Considérant que la Municipalité désire modifier les usages autorisés des zones Ra-9, Ra-10 et Mic-3;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 3 juillet 2018;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter le premier projet de règlement 2018-358-8 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages autorisés des zones Ra-9, Ra-10 et Mic-3.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

(Le texte du premier projet de règlement 2018-358-8 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

**2018-07-786**

**Règlement 2018-358-8 : assemblée publique de consultation**

Considérant qu'une assemblée publique de consultation doit être tenue concernant le règlement de zonage 2018-358-8;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de fixer au lundi 6 août 2018 à 19 h 45, la date de l'assemblée de consultation publique concernant le règlement 2018-358-8 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages autorisés des zones Ra-9, Ra-10 et Mic-3.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Première période de questions**

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

**Liste de la correspondance**

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 3 juillet 2018.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 juillet 2018**

**Bell – 680a, rang des Écossais : demande de consentement**

**2018-07-787**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de consentement de Bell pour la pose d'un poteau face au 680a, rang des Écossais;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la demande de consentement pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2018-07-788**

**Fourrière municipale : 24, rang Double – confirmation**

Considérant que la Sûreté du Québec demande à la Municipalité de confirmer qu'elle est d'accord pour que l'entreprise située au 24, rang Double continue d'offrir le service de fourrière municipale pour le remisage de véhicules automobiles;

Considérant que cet usage est conforme aux règlements d'urbanisme de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de confirmer que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est d'accord à ce que l'entreprise Carrosserie D.S. enr, située au 24, rang Double, offre le service de fourrière municipale pour la Sûreté du Québec.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2018-07-789**

**500, 9<sup>e</sup> Rang : remplissage**

Considérant que les propriétaires du 500, 9<sup>e</sup> Rang demandent l'autorisation de procéder au remplissage, nivellement et ensemencement du terrain adjacent à leur propriété du côté du Centre municipal;

Considérant que les membres du Conseil désirent que soit clarifié le dossier de la conduite pluviale située dans ce secteur;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de reporter la décision concernant la demande des propriétaires du 500, 9<sup>e</sup> Rang à une séance ultérieure;
- de mandater Me Elaine Francis, avocate, afin d'étudier le dossier de la conduite pluviale et faire des recommandations à la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2018-07-790**

**Fondation Pro Études : campagne de financement**

Considérant que la Fondation Pro Études est un organisme de charité dont la mission est d'encourager la persévérance scolaire auprès des jeunes des écoles de la région;

Considérant que la compagnie Passion Bœuf remettra entre 9 et 15% du total des achats fait sur le site *achatproetude.com* à la Fondation Pro Études;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 juillet 2018**

Considérant que l'argent recueilli pour chaque achat effectué via le site Internet en cliquant sur le lien « Ste-Brigide » servira à donner des services aux élèves de l'école Notre-Dame-du-Sourire;

Considérant que la Fondation Pro Études demande à la Municipalité de faire connaître les produits;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de supporter la Fondation Pro Études en créant un lien sur le site Internet de la Municipalité et en offrant ½ page de publicité gratuite dans le prochain bulletin municipal.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Fonds pour l'accessibilité pour les projets de petite envergure**

Les membres du Conseil sont informés que la Municipalité serait admissible à une aide financière dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité pour les projets de petite envergure, pour la réfection de l'accès au bureau municipal. Étant donné que la date limite de présentation des projets est fixée au 26 juillet 2018 et que deux estimations doivent être soumises, le dossier sera préparé pour le prochain appel de propositions.

**Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes**

La liste des immeubles dans le cadre de la procédure de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes est déposée.

**Secrétaire-trésorière adjointe**

La lettre de démission de Madame Martine Reid à titre de secrétaire-trésorière adjointe est déposée. Il n'y aura pas d'offre d'emploi à publier pour le moment.

**2018-07-791**

**Collecteur de piles usagées**

Considérant que la Caisse Populaire Desjardins a retiré le collecteur de piles usagées dans le local du guichet automatique et n'offrira plus le service;

Considérant que ce service est très apprécié par les citoyens;

Considérant que Compo Haut-Richelieu fait l'installation de collecteur de piles usagées et le ramassage de celles-ci, et ce, gratuitement;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de demander à Compo Haut-Richelieu d'installer un collecteur de piles usagées au bureau municipal.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2018-07-792**

**Réfection de la chaussée – Phase II – rang du Lac et montée des Écossais**

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué pour la mise en place d'une couche d'usure et de réfection des accotements sur le rang du Lac et la montée des Écossais;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions ainsi que copie du document d'analyse des soumissions préparé par Les Consultants S.M. inc.;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 juillet 2018**

Considérant qu'une demande dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) a été déposée pour la réalisation de ces travaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux de mise en place d'une couche d'usure et de réfection des accotements sur le rang du Lac et la montée des Écossais au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pavages Maska inc., le tout pour un montant de 208 803,75 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'appel d'offres ainsi que la soumission de la firme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2018-07-793**

**Réfection de la chaussée – Phase I – 9<sup>e</sup> Rang et rang des Irlandais :  
acceptation provisoire**

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux de mise en place d'une couche d'usure et de réfection des accotements sur des sections du 9<sup>e</sup> Rang et sur le rang des Irlandais à Pavages Maska inc. (réf. résolution 2018-05-736);

Considérant que les travaux sont terminés et sont jugés satisfaisants;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de procéder à l'acceptation provisoire des travaux de mise en place d'une couche d'usure et de réfection des accotements sur des sections du 9<sup>e</sup> Rang et sur le rang des Irlandais pour un total de 632 727,44 \$ incluant les taxes;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 601 091,07 \$ correspondant au paiement des travaux incluant les taxes, moins la retenue de 31 636,37 \$ prévue au contrat.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2018-07-794**

**Chaussée : sondages – services professionnels**

Considérant que les membres du Conseil désirent que des sondages de la chaussée soient effectués sur le rang de la Rivière Est, le 8<sup>e</sup> Rang et la rue Bonvouloir;

Considérant les offres de service reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat de réalisation des sondages de la chaussée à la firme Les Consultants S.M. inc., selon les termes de l'offre de service datée du 22 mai 2018, le tout pour un montant de 18 950 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires à l'excédent non affecté.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 juillet 2018**

**Rapiéçage mécanisé et manuel 2017 : acceptation définitive**

**2018-07-795**

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat pour le rapiéçage mécanisé et manuel 2017 à MSA Infrastructure inc. (réf. résolution 2017-05-439);

Considérant qu'après un an, les travaux respectent toujours le devis;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de procéder à l'acceptation définitive des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel 2017;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 6 157,84 \$ à MSA Infrastructure inc. en paiement de la retenue.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2018-07-796**

**Entretien d'hiver des chemins et des rues : mise en demeure**

Considérant la mise en demeure reçue le 19 juin 2018 de Georges Lareau et Fils inc. concernant la résiliation du contrat d'entretien d'hiver des chemins et des rues pour les saisons 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de mandater Me Elaine Francis, avocate, pour répondre à la mise en demeure.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**TECQ : approbation de la programmation des travaux**

L'approbation de la programmation des travaux de mise en place d'une couche d'usure et de réfection des accotements sur des sections du 9e Rang et sur le rang des Irlandais dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 est déposée.

**2018-07-797**

**Garage municipal : remplacement d'une porte**

Considérant que des travaux ont été réalisés pour enlever une porte endommagée au garage municipal et sécuriser les lieux;

Considérant que la porte doit être remplacée;

Considérant l'estimation reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'entériner la dépense effectuée pour les travaux réalisés, le tout pour un montant de 205,94 \$;
- d'octroyer le contrat de remplacement d'une porte au garage municipal à Construction Jacques Charbonneau inc. selon les termes de l'estimation datée du 3 juillet 2018, le tout pour un montant de 1 825,50 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2018.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 juillet 2018**

**Camion municipal : réparation**

**2018-07-798**

Considérant que le camion municipal doit être réparé;

Considérant l'estimation reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'octroyer le contrat de réparation du camion municipal à Débosselage François Dion inc., selon les termes de l'estimation datée du 3 juillet 2018, le tout pour un montant de 1 224,79 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2018.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2018-07-799**

**Eau potable : vannes de régulation – vérification**

Considérant que dans un courriel daté du 27 juin 2018, la firme Nordikeau indique qu'il est urgent de faire vérifier une des vannes de régulation de la pression et du débit de l'eau brute située au puits et que les autres vannes situées au réservoir devront également être vérifiées éventuellement;

Considérant l'estimation des coûts reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat de vérification de la vanne de régulation n° 913-89 à Les Contrôles PROVAN Associés inc. pour un montant maximal de 1 000 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Puits » du budget 2018.
- de prévoir les sommes nécessaires à la vérification des autres vannes au budget 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2018-07-800**

**Eau potable : mélangeur statique**

Considérant que le mélangeur statique situé au réservoir d'eau potable doit être remplacé;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat de remplacement du mélangeur statique à Plomberie 825, selon les termes de la soumission datée du 3 juillet 2018, le tout pour un montant de 4 496 \$ plus taxes;
- de prendre 83 % des sommes nécessaires à même la réserve financière pour l'égout et l'aqueduc et 17 % au poste « Réservoir » du budget 2018.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 juillet 2018**

**Eaux usées – analyseur d'oxygène**

**2018-07-801**

Considérant qu'il est possible que l'analyseur d'oxygène situé aux étangs doive être remplacé;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer, s'il y a lieu, le contrat de remplacement de l'analyseur d'oxygène à Hach Sales & Service Canada Ltd, selon les termes de la soumission datée du 7 juin 2018, le tout pour un montant de 3 085 \$ plus taxes;
- de prendre 83 % des sommes nécessaires à même la réserve financière pour l'égout et l'aqueduc et 17 % au poste « Traitement des eaux usées » du budget 2018.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport des permis**

Le rapport des permis émis pour le mois de juin 2018 est déposé au Conseil.

**2018-07-802**

**Ville de Saint-Césaire : protocole d'entente pour l'utilisation des installations aquatiques intérieures**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du projet de *Protocole d'entente pour l'utilisation des installations aquatiques intérieures du complexe sportif de la Ville de Saint-Césaire* entre la Ville de Saint-Césaire et la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que le Protocole d'entente permettra aux citoyens de Sainte-Brigide-d'Iberville de payer le prix résident lors des inscriptions aux activités aquatiques de la Ville de Saint-Césaire;

Considérant qu'en contrepartie, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville s'engage à rembourser la différence du tarif non résident pour chaque inscription à la Ville de Saint-Césaire;

Considérant que le Conseil d'administration des Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. recommande à la Municipalité de signer le Protocole d'entente;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser Monsieur Patrick Bonvouloir, maire, ainsi que Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le *Protocole d'entente pour l'utilisation des installations aquatiques intérieures du complexe sportif de la Ville de Saint-Césaire* pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2018-07-803**

**Chalet des loisirs : climatisation**

Considérant que les membres du Conseil désirent que le chalet des loisirs soit climatisé;

Considérant les différentes propositions reçues et à recevoir;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 juillet 2018**

- d'octroyer le contrat d'installation d'une thermopompe murale au chalet des loisirs à Chauffage Papineau inc. pour un montant maximal de 3 500 \$ plus taxes;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2018-07-804**

**Terrain des loisirs : éclairage et électricité**

Considérant que le Conseil d'administration des Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. demande au Conseil de faire le nécessaire pour raccorder le luminaire situé entre la patinoire et les terrains de volley-ball au système d'éclairage de la patinoire et d'obtenir la recommandation d'un électricien pour l'ajout de prises de courant au terrain des loisirs;

Considérant qu'une demande a également été reçue pour modifier le système électrique situé à l'arrière du bâtiment au terrain de balle;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser les travaux électriques pour le luminaire et pour le système électrique situé à l'arrière du bâtiment au terrain de balle;
- de prévoir une rencontre afin de discuter des besoins concernant le système électrique du terrain des loisirs.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : suivi des travaux**

Les membres du Conseil rencontreront les représentants du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. au cours des prochains jours concernant le suivi des travaux effectués et à effectuer aux installations appartenant au Festival.

**Rapports du maire et des comités**

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**Affaires diverses**

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

**Deuxième période de questions**

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

**2018-07-805**

**Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

---

Patrick Bonvouloir, maire

---

Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 juillet 2018**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

---

Patrick Bonvouloir, maire